

# Cadre d'évaluation des apprentissages

## Français, langue d'enseignement

Enseignement secondaire  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

## Table des matières

<b>Introduction</b>	3
<b>Lire et apprécier des textes variés</b>	4
<b>Écrire des textes variés</b>	5
<b>Communiquer oralement selon des modalités variées</b>	6
<b>Annexe I</b>	7
<b>Annexe II</b>	8
<b>Annexe III</b>	9

### **Droits de reproduction**

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [ [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/](http://www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/) ]



# Cadre d'évaluation des apprentissages

## Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

## Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

## Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

## Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.



**Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

**Lire et apprécier des textes variés**

**40 % (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> année)**

### Évaluation des apprentissages

#### Critères d'évaluation<sup>1</sup>



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes
  - Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
  - Réaction fondée à un ou plusieurs textes
  - Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes
  - Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\*
- Première partie : Les modes de discours**
- La description dans les textes écrits et oraux
  - L'explication dans les textes écrits et oraux
  - La justification dans les textes écrits et oraux
  - L'argumentation dans les textes écrits et oraux
  - La narration dans les textes littéraires
  - Le théâtre
  - La poésie
- Deuxième partie : Les ressources de la langue**
- Les ressources de la langue pour nommer et caractériser
  - Les ressources de la langue pour situer dans le temps
  - Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés
  - Les ressources de la langue pour modaliser
- Troisième partie : Index des contenus à enseigner systématiquement**



\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

### Évaluation des apprentissages

#### Critères d'évaluation<sup>2</sup>



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - Adaptation à la situation de communication
  - Cohérence du texte
  - Utilisation d'un vocabulaire approprié
  - Construction des phrases et ponctuation appropriées
  - Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
  - Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\*
- Première partie : Les modes de discours**
- La description dans les textes écrits et oraux
  - L'explication dans les textes écrits et oraux
  - La justification dans les textes écrits et oraux
  - L'argumentation dans les textes écrits et oraux
  - La narration dans les textes littéraires
  - La poésie

#### Deuxième partie : Les ressources de la langue

- Les ressources de la langue pour nommer et caractériser
- Les ressources de la langue pour situer dans le temps
- Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés
- Les ressources de la langue pour modaliser

#### Troisième partie : Index des contenus à enseigner systématiquement



\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

### Évaluation des apprentissages

#### Critères d'évaluation<sup>3</sup>



- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale
- Première partie : Les modes de discours**
- La description dans les textes écrits et oraux
  - L'explication dans les textes écrits et oraux
  - La justification dans les textes écrits et oraux
  - L'argumentation dans les textes écrits et oraux
  - La narration dans les textes littéraires
  - Le théâtre
  - La poésie
- Réaction fondée à une production orale
  - Jugement critique et fondé sur une production orale
  - Adaptation à la situation de communication
  - Cohérence des propos
  - Utilisation d'éléments verbaux appropriés
  - Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\*

#### Deuxième partie : Les ressources de la langue

- Les ressources de la langue pour nommer et caractériser
- Les ressources de la langue pour situer dans le temps
- Les ressources de la langue pour introduire des discours rapportés
- Les ressources de la langue pour modaliser

#### Troisième partie : Index des contenus à enseigner systématiquement



\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

## Annexe I

### Éléments favorisant la compréhension des critères

<b>Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Contenu</li><li>■ Organisation</li><li>■ Point de vue</li></ul>
<b>Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Contenu</li><li>■ Organisation</li><li>■ Point de vue</li><li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels</li></ul>
<b>Réaction fondée à un ou plusieurs textes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Effets suscités par le texte</li><li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels</li></ul>
<b>Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Recours à des critères d'appréciation</li><li>■ Comparaison entre des textes ou des éléments de texte</li><li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus du texte et sur des repères culturels</li></ul>
<b>Recours à une démarche et à des stratégies appropriées*</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Planification de la lecture</li><li>■ Compréhension et interprétation d'un texte</li><li>■ Réaction au texte</li><li>■ Évaluation de l'efficacité de la démarche</li></ul>

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.



## Annexe II

### Éléments favorisant la compréhension des critères

<b>Adaptation à la situation de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Paramètres de la tâche (sujet ou thème, texte à produire, destinataire, nombre de mots, etc.)</li><li>■ Pertinence du contenu et du point de vue</li><li>■ Procédés textuels, stylistiques et linguistiques</li></ul>
<b>Cohérence du texte</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Continuité</li><li>■ Progression</li><li>■ Non-contradiction</li><li>■ Organisation</li></ul>
<b>Utilisation d'un vocabulaire approprié</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Variété de langue</li><li>■ Norme (impropriétés, barbarismes, anglicismes, etc.)</li></ul>
<b>Construction des phrases et ponctuation appropriées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Construction des phrases et des groupes syntaxiques</li><li>■ Ponctuation</li></ul>
<b>Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Orthographe d'usage</li><li>■ Accord dans les groupes syntaxiques et entre les groupes syntaxiques</li><li>■ Conjugaison</li></ul>
<b>Recours à une démarche et à des stratégies appropriées*</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Planification de l'écriture du texte</li><li>■ Rédaction du texte</li><li>■ Révision, amélioration et correction du texte</li><li>■ Évaluation de l'efficacité de la démarche</li></ul>
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

### Annexe III

#### Éléments favorisant la compréhension des critères

<b>Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contenu</li> <li>■ Organisation</li> <li>■ Point de vue</li> <li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus de la production orale et sur des repères culturels</li> </ul>
<b>Réaction fondée à une production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Effets suscités par la production orale</li> <li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus de la production orale et sur des repères culturels</li> </ul>
<b>Jugement critique et fondé sur une production orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recours à des critères d'appréciation</li> <li>■ Justification appuyée sur des éléments explicites et implicites issus de la production orale et sur des repères culturels</li> </ul>
<b>Adaptation à la situation de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Paramètres de la tâche (sujet, genre de production, destinataire, etc.)</li> <li>■ Pertinence du contenu et du point de vue</li> <li>■ Procédés textuels, stylistiques et linguistiques</li> <li>■ Éléments paraverbaux et non verbaux</li> </ul>
<b>Cohérence des propos</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Continuité</li> <li>■ Progression</li> <li>■ Non-contradiction</li> </ul>
<b>Utilisation d'éléments verbaux appropriés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Variété de langue</li> <li>■ Vocabulaire</li> <li>■ Syntaxe</li> </ul>
<b>Recours à une démarche et à des stratégies appropriées*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Planification de l'écoute et de la prise de parole</li> <li>■ Compréhension et interprétation des productions orales</li> <li>■ Prise de parole (individuellement et en interaction)</li> <li>■ Réaction à l'écoute</li> <li>■ Ajustement de la prise de parole</li> <li>■ Évaluation de l'efficacité de la démarche</li> </ul>

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

- 
1. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe I.
  2. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe II.
  3. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe III.